

## Conseil d'école du 17 mars 2016 de l'école élémentaire de PINS-JUSTARET

### **Présents :**

#### **Enseignants :**

Mmes Aroztegui Fabienne , Astié Pascale, Boukir Fatima, Chesnier Karine, Garcelon Martine , Lelong Martine, Louet Maëla, Marquié Isabelle, Mouly Marie, Vignes-Chauvet Cathy M Clamens Yannick, M.Margheritoro Charles.

#### **Représentants des maires :**

Pour Pins-Justaret : M Charron, Mme Del Col(secrétaire),  
Pour Villate : Mme Pageot

#### **Parents d'élèves élus :**

Mmes Colin Pascale, Castres Carinne, Gaetano Laurence, Gruez Sandy, Lluch Sala Céline, Moreira Nathalie, Ms. Bandet Jean, Centelles Sylvain, Coiraton David, Gras Emmanuel, Guzzonato Eric.

**Représentante du CLAE :** Mme Payrau Muriel

**Excusé :** M.Mercier François (Inspecteur de l'Education Nationale)

### **1. PPMS**

Un exercice de mise en sûreté est prévu dans le cadre du PPMS le vendredi 1<sup>er</sup> avril à 9h. Cet exercice aura pour thème une alerte tempête. Il s'inscrit dans un protocole visant à automatiser des comportements permettant d'atteindre le plus d'efficacité possible dans le traitement de situations exceptionnelles et d'éviter des mouvements de panique ou des gestes individuels inappropriés.

### **2. Modalité remplacement d'enseignant**

Lorsqu'un enseignant est absent le matin, le directeur en fait part à l'Inspection de Circonscription qui, après examen global de la situation des absences donne une réponse vers 9h15 de la possibilité ou non de remplacement . La circonscription est dotée d'une dizaine de ZIL (remplaçants dans une zone d'intervention limitée) pour plus de 300 enseignants, la priorité pour les remplacements est donnée aux écoles maternelles et aux petites écoles. Selon la définition de leurs postes, les ZIL ne devraient pas effectuer des remplacements de plus de 15 jours Mais dans l'intérêt du service leur mission peut être modifiée. D'autant plus que certaines absences sont reconduites de semaine en semaine. Et pour plus de cohérence, lorsqu'un ZIL a commencé un remplacement il peut être conduit à le mener à son terme. Pour les remplacements longs, le rectorat dispose d'un volant de Brigades qui n'est pas non plus inépuisable.

### **3. Fermeture d'une classe**

Le DASEN a clairement précisé qu'il y aurait probablement une fermeture de classe à la rentrée prochaine. (Seuil de blocage à 312 élèves) et nous avons une prévision à 308. Cela donnera des classes plus chargées l'année prochaine.  
Pour avoir une prochaine ouverture, il faudra que l'effectif remonte à 325.

#### **4. Fête de fin d'année**

La fête de fin d'année de l'école élémentaire est prévue le 1 juillet, dernier vendredi de l'année scolaire. La maternelle va mettre en œuvre cette manifestation également le même jour.

Les parents d'élèves profiteront de cet événement pour faire le tirage de la tombola. Les modalités d'organisation de la journée seront communiquées ultérieurement.

#### **5. Parking**

Pour l'instant, il n'y a pas de passage balisé pour les piétons qui arrivent du château d'eau et débouchent donc directement sur le dépose-minute. Cette situation accidentogène va être corrigée très rapidement puisqu'un rendez-vous commission scolaire, police municipale, directrice maternelle et parents est prévu dès demain pour essayer de trouver une solution de sécurisation.

D'autre part demande est faite d'un meilleur balisage du dépose minute.

#### **6. Travaux salle informatique**

Le transfert de la salle informatique envisagé un temps par l'équipe pédagogique est reporté à cause du montant des travaux occasionné ( de l'ordre de 15 000 euros pour une remise aux normes).

#### **7. Entretien des locaux du CLAE**

Pour la réfection des portes des préfabriqués, des devis devront être demandé à l'agglomération du muretain qui les transférera aux municipalités pour examen.

#### **8. CLAE/CANTINE/TAE**

**Demande de regroupement de tous les vêtements oubliés/perdu au même endroit :**

Avant les travaux, un coffre était affecté au recueil de tout vêtement oublié dans la cour. Ce qui n'empêchait pas le don de plusieurs sacs poubelles remplis de vêtements à des associations caritatives en fin d'année. Nous allons remettre un carton à disposition après avoir rappelé qu'il faut marquer les habits au nom des enfants pour ne pas les perdre.

**Propos violents, grossiers, inappropriés et incivilités :**

Le CLAE et son équipe sont très touchés d'avoir encore ce point à l'ordre du jour du conseil d'école après tous les efforts mis en place pour améliorer les rapports entre enfants et animateurs. Bien sûr le recrutement de personnes précaires et sans formation initiale peut conduire à des comportements inadéquats mais le travail d'équipe améliore sensiblement cette situation.

Concernant les relations enfants /adultes elles sont le reflet de la société et la « surprotection » de l'enfant ainsi que le non respect de sa place, conduisent les élèves à

taire preuve de plus d'incivilités notamment verbales qu'autrefois. Le retus systématique de la frustration amène des comportements agressifs ou jugés comme tels. Une réflexion sur la parentalité et sur les droits et devoirs de chacun doit être engagée.

Evidemment ces problèmes de comportements se retrouvent plus pendant le temps CLAE que pendant le temps école car les enjeux ne sont pas les mêmes et les exigences non plus. D'autre part le temps CLAE permet plus de temps « libres » et non informels propices aux dérives éventuelles.

Une réunion sera prévue avant Pâques entre les parents et le CLAE.

### **Séparation des toilettes filles/garçons :**

Le conseil des élèves a décidé la séparation des toilettes pendant les récréations. Les lieux changeaient tous les mois parce que certains WC sont plus accueillants que d'autres.

Sur le temps du CLAE, un des deux lieux de toilettes est fermé, une demande est faite à la mairie pour une séparation filles/garçons dans les toilettes côté préau ou une suppression des urinoirs.

### **9. Dispositif d'entre-aide entre parents**

La possibilité de collecter les coordonnées des parents qui n'ont pas de solution mis à part de poser des journées lors des grèves de la cantine et de mettre en relation ces personnes est proposé par l'association des parents d'élèves. Cette information sera mise sur le site des parents d'élèves : [www.apepjuv.fr](http://www.apepjuv.fr)

Les parents demandent que le site de l'association soit enfin référencé sur les informations du site de la mairie de Pins Justaret et cité dans les parutions ayant trait aux associations des deux mairies .

### **10. Tombola**

Le tirage de la tombola organisée par les parents d'élèves aura donc lieu le 1<sup>er</sup> juillet.

### **11. Date du prochain conseil d'école :      **mardi 14 juin à 18h15****

Le directeur ( M. Margheritora)

la secrétaire de séance ( Mme Louet)

